

Technicien supérieur en sécurité du travail

RNCP381 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344p
Code(s) ROME	H1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	13/03/2009

Certificateur(s)

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Limoges et de la Haute Vienne

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les missions du technicien supérieur en sécurité du travail sont nombreuses et varient en fonction des types d'entreprises où ils travaillent :

1) Missions de recherche :

- Analyser une situation dans les domaines de la santé et la sécurité au travail ainsi qu'en environnement industriel : étude de l'existant en santé-sécurité au travail et en protection de l'environnement, mise en évidence des insuffisances par rapport aux obligations réglementaires, à des référentiels privés (normes...) et aux exigences de la politique sécurité de l'entreprise.
- Identifier et quantifier les risques, les évaluer, et définir des priorités sans toutefois se substituer à la hiérarchie : participer à l'étude des installations nouvelles, aux modifications d'installations existantes, favoriser l'intégration de la sécurité dans les processus et modes opératoires,
- Participer à la recherche de solutions curatives et préventives avec tous les acteurs de l'entreprise (hiérarchie, salariés, CHSCT, médecin du travail).

2) Missions fonctionnelles :

- Aider la Direction à définir et à mettre en place une politique de prévention et en assurer l'animation. Savoir convaincre tous les salariés de la nécessité de travailler en intégrant la prévention des risques professionnels et dans le respect de l'environnement,
- Conseiller tous les acteurs de l'entreprise dans les domaines techniques et réglementaires : assurer une veille documentaire et diffuser dans l'entreprise l'actualité réglementaire et technique,
- Assurer le suivi des dossiers concernant la santé et la sécurité des personnes ainsi que la protection de l'environnement (document unique sur l'évaluation des risques, dossiers d'accidents ou d'incidents, dossiers de déclaration ou de demande d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement...).

3) Missions de liaison :

- Assurer la liaison entre l'entreprise qui l'emploie et les acteurs extérieurs de la prévention (inspection du travail, service prévention de la Caisse Régionale d'Assurance-Maladie, service des installations classées, organismes de contrôle...),
- Coordonner les actions de prévention, notamment pour ce qui concerne la gestion de la co-activité (entreprises extérieures...).

4) Missions opérationnelles :

- Participer à la formation des salariés en matière de prévention, à tous les niveaux de la hiérarchie
- Gérer le service sécurité-environnement

L'expérience du métier conduit aux fonctions de chef du service prévention ou de consultant prévention d'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées par la certification sont les suivantes : - connaître et comprendre le fonctionnement de l'entreprise pour être capable d'établir un diagnostic de situation à partir des indicateurs de prévention (capacité d'analyse),

- savoir fournir les informations techniques ou réglementaires attendues (connaissances personnelles et gestion de la documentation),
- maîtriser les méthodologies d'analyse et d'évaluation des risques,
- savoir utiliser des outils de résolution de problèmes pour rechercher des solutions à des problèmes de sécurité,
- être capable d'animer des réunions et des séances de formation,
- connaissance de gestion d'un service sécurité .

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprises industrielles (tous secteurs d'activité), commerciales ou de service (responsable du service sécurité, technicien de sécurité, animateur sécurité...) - Entreprises du bâtiment et des travaux-publics
- Services santé-sécurité de collectivités territoriales (Agent Chargé de Fonctions d'Inspection, Agent Chargé de la Mise en Œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité)
- Services de santé au travail (dans le cadre de la pluridisciplinarité en médecine du travail)
- Services prévention de Caisses Régionales d'Assurance-Maladie ou de Mutualité Sociale Agricole (contrôleur de prévention)
- Société de service aux entreprises et de conseil (consultant en prévention)
- Organismes de formation (animateur en prévention)
- Etablissements militaires (Technicien Supérieur d'Etudes et Fabrications , spécialité Hygiène, Sécurité et conditions de travail, Chargé de Prévention).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emploi accessible : technicien supérieur en sécurité du travail.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Certaines activités liées à la sécurité du travail implique la possession d'habilitations. Ce qui est le cas pour des fonctions telles que : - Coordonnateur SPS (arrêté du 7 mars 1965)

- Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses (arrêté du 17 décembre 1998)
- Personne compétente en radioprotection (arrêté du 25 novembre 1987)
- Chef de service sécurité en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur (ERP/IGH 3) (arrêté du 18 mai 1998)

Ces habilitations ne sont pas intégrées à cette certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

14 personnes dont 70 % extérieures à l'organisme (représentants des salariés : 20%, représentants des employeurs : 20%, représentants d'institutions ou d'organismes : 60%).

COMPOSITION DU JURY — VAE

5 personnes proposées par le Comité d'orientation de l'ESSEL, dont 80 % extérieures à l'organisme : au moins deux enseignants et des professionnels, acteurs de la prévention dans différentes structures.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	13/03/2009
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP7427

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.3il.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/381/>